



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil municipal :
le 03/12/2024

Publication :
le 13/12/2024

Délibération n° D-2024-404

Marché public - Acclameur - Gestion des activités
évènementielles de la Halle et du Club Acclameur - Autorisation
de souscrire le marché

Président :

Madame Rose-Marie NIETO

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

Direction Animation de la Cité

Marché public - Acclameur - Gestion des activités évènementielles de la Halle et du Club Acclameur - Autorisation de souscrire le marché

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 mars 2024 ;

Par la délibération D-2024-53 en date du 25 mars 2024, le Conseil municipal avait autorisé la mise en œuvre de la procédure réglementaire de désignation d'un concessionnaire pour les activités MICE (expositions, congrès, séminaires, salons) et Grands évènements sur les sites de l'Acclameur (Halle et Club) et du Parc des Expositions de Noron pour une entrée en vigueur au 1er mai 2025.

Malgré l'intérêt d'une société ayant déposé une offre et la phase de négociation engagée avec celle-ci, la consultation est affectée d'un risque de déclaration sans suite.

Compte tenu de la nécessité de garantir la continuité du service au regard de l'échéance normale du contrat d'exploitation actuel, il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver le recours à un marché public pour gérer les activités MICE (expositions, congrès, séminaires, salons) et Grands évènements à l'Acclameur (Halle et Club) en cas d'abandon de la procédure.

Ainsi, au 1er mai 2025, les activités gérées sur le Parc des Expositions resteraient alors gérées en régie directe ainsi que celles gérées dans la salle d'escalade et au Gymnase de l'Acclameur. Pour les activités évènementielles gérées sur le site de l'Acclameur (Halle et Club), il serait alors souhaité que ces missions fassent l'objet d'un marché de prestation ayant pour objet la gestion, la commercialisation et l'animation des activités MICE (séminaires-salons-expo-congrès) & Grands évènements de la Halle évènementielle et du Club Acclameur, qui lui seraient mis à disposition, ainsi que leur entretien et maintenance.

Le montant de la prestation est estimé à 1 800 000 € HT sur la durée du contrat (20 mois).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les caractéristiques du marché telles que définies ci-dessus ;
- autoriser la signature du marché à intervenir à l'issue de la procédure.

Madame Christelle CHASSAGNE, Messieurs Jérôme BALOGE, Dominique SIX, François GUYON et Gérard LEFEVRE n'ayant pas pris part à la délibération.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	5
Excusé :	4

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Rose-Marie NIETO